

# Journal de la Campagne

ENSEMBLE, DEVENONS ACTEURS DE L'INNOVATION

n°20/2019



## Étudiants

### Une refonte collaborative

Le 26 janvier dernier, 125 élèves ingénieurs des Mines se sont réunis pour un « **Hackathon pédagogique** » : 12h d'échanges et de travail en équipe pour réfléchir sur leur formation. À l'issue de cette journée, les élèves ont pu proposer à l'École des solutions concrètes pour améliorer le fonctionnement et la pédagogie du cursus ingénieur.

Des pistes d'améliorations qui seront intégrées à la refonte globale du cycle ingénieur civil, prévue pour être mise en place à la rentrée 2019-2020. La Fondation accompagne l'École en proposant :

- des **bourses sur critères sociaux** pour permettre aux étudiants d'effectuer un double diplôme dans une université prestigieuse à l'international ;
- des **aides** pour participer à la rénovation et à la modernisation des salles de l'École pour le *blended learning* (utilisation conjointe du e-learning et du présentiel) ;
- du **parrainage** pour les machines et les équipements de l'Atelier FabLab de l'École.

« Former l'ingénieur du 21<sup>ème</sup> siècle, c'est préparer les scientifiques, les industriels et les entrepreneurs de demain à relever les grands défis de notre monde. »

*Vincent Lafèche, Directeur de MINES ParisTech*

## ÉDITO



MINES ParisTech commence à déployer son nouveau plan stratégique par une **refonte du cycle Ingénieur civil**, afin de donner aux étudiants les clés pour répondre aux enjeux sociétaux des transitions écologique et numérique sur les plans techniques et organisationnels.

La pédagogie de cette formation identitaire pour l'École est profondément repensée, afin de mieux s'adapter aux changements de la société, et afin de permettre une plus grande mobilité des ingénieurs au sein de PSL et à l'international.

La Fondation prévoit d'accompagner l'École dans ce projet, notamment par le financement de l'accueil d'étudiants internationaux aux parcours d'excellence, de la mobilité sortante des étudiants, via notamment des bourses sur critères sociaux pour que les élèves, dont les parents n'ont pas assez de moyens, puissent effectuer des doubles diplômes dans des universités internationales prestigieuses.

Le succès de cette réforme est tout à fait essentiel pour l'École : sa réputation auprès des employeurs et des élèves dans les années à venir en dépend largement. **Ton soutien à l'École via la Fondation y contribuera ! Je t'en remercie par avance.**

*Benoît Legait (CM76), Président de la Fondation*

# Entrepreneuriat



MINES ParisTech et Critéo, une collaboration au service de l'entrepreneuriat

Depuis 2015, MINES ParisTech et Critéo – via le soutien de la Fondation Mines ParisTech – s'associent pour remettre le Prix Entrepreneuriat MINES ParisTech-Critéo aux jeunes étudiants issus de l'École des Mines.

En 2018, ce sont **trois prix** qui ont été remis, pour récompenser l'innovation entrepreneuriale des projets présentés. Le Prix Emergence et le Prix Développement s'adressent aux jeunes diplômés de MINES ParisTech qui viennent de lancer leur start-up, tandis que le Prix « Spin-Off » PSL aux chercheurs d'un des trois établissements de la School of Engineering de PSL (ESPCI, Chimie ParisTech et MINES ParisTech).



Rencontre avec l'un des lauréats, Thibaut Chary, qui a reçu le Prix Développement 2018 pour sa start-up YesPark.

Vous avez lancé votre start-up en avril 2014, quelques mois avant d'obtenir votre diplôme à l'École des Mines. Comment vous est venu le concept ?

« Un ami en région parisienne s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de places de parking vacantes dans son immeuble, alors

qu'il connaissait la difficulté de se garer dans son quartier. C'est l'idée fondatrice de YesPark. Il existe de très nombreuses places dans les sous-sol des grandes villes qui sont inexploitées et de nombreux conducteurs qui en auraient l'utilité. Nous avons ainsi mis en place une application de location de places de parking, incluant également la prospection et le contrôle des accès aux parkings. Aujourd'hui, nous proposons 25 000 places en France et en Italie. »

Vous êtes lauréat du Prix Développement Critéo, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

« Tout d'abord, c'est une forme de reconnaissance de l'avancement de l'entreprise, du travail accompli. C'est aussi, et surtout, la mise en avant d'une des qualités de l'entrepreneur qui est, à mon sens, assez révélatrice : **la résilience**. En effet, quand on crée son entreprise, on rencontre des obstacles, on fait des erreurs, mais il faut toujours recommencer. Par exemple, j'ai participé trois fois au Prix avant de l'obtenir. Et **je suis très content de l'avoir eu, c'est une belle opportunité !** »

Pensez-vous que l'aide aux jeunes entrepreneurs soit essentielle au sein des écoles, telle que MINES ParisTech ? Que vous a-t-elle apportée ?

« Oui, c'est essentiel, nous ne serions pas là sans toute l'aide que nous avons reçue, de l'École des Mines, de nos proches qui nous ont soutenus et maintenant du Prix grâce à la Fondation.

Être lauréat du Prix c'est un apport direct et indirect. Il y a d'abord l'aspect financier : les 10 000 € du Prix, qui sont une aide non négligeable pour une société qui a bien évolué depuis ses débuts, avec désormais une équipe de 30 personnes à gérer. Ensuite, il y a l'apport indirect en matière de communication. Par exemple, je sais que certains anciens élèves travaillent pour les bailleurs sociaux, notre principal partenaire... ils liront peut-être cet article ! »



## Une nouvelle machine du FabLab à adopter !

Vous l'avez lu dans l'édito de Benoît Legait, l'École MINES ParisTech développe une nouvelle pédagogie, repensée, mais toujours axée sur la pratique aussi bien que sur la théorie. Pour ce faire, l'École doit financer un matériel bien spécifique pour l'Atelier de construction (du type FabLab), auquel les élèves doivent avoir facilement accès pour mener à bien les projets demandés au cours de leur scolarité.

Aussi, la Fondation Mines ParisTech vous propose de prendre part à ces changements en parrainant une machine (imprimante 3D, poste à souder).

Parmi cette sélection, une nouvelle machine est à adopter : une machine de découpe jet d'eau.

**Aidez les étudiants et gravez votre nom au cœur de l'Atelier de l'École !**

- **1 000 €** : établi, desserte mobile...
- **5 000 €** : imprimante 3D
- **15 000 €** : poste à souder ou découpe jet d'eau

« La machine de découpe jet d'eau Wazer est un nouveau type de machine de découpage/prototypage rapide permettant de découper quasiment tout type de matériaux (y compris le métal ou les roches) jusqu'à des épaisseurs importantes. Ses dimensions réduites et son utilisation intuitive la rendent particulièrement adaptée à une utilisation pour des activités d'enseignement ou des projets en groupe. Cette machine de nouvelle génération sera achetée pour compléter le dispositif déjà disponible pour les élèves et les professeurs au sein de l'Atelier de l'École. » **Matthieu Mazière, Directeur des Études.**



# Étudiants

## Un ClassGift innovant pour la P17 ! Retour sur les dernières avancées du projet

Vous en avez peut-être entendu parler, cette année les élèves ingénieurs de deuxième année (P17) innovent dans le cadre de leur don de promotion, le désormais traditionnel ClassGift. En 2019, la promotion 2017 a choisi de financer un projet fer de lance de la transition énergétique de MINES ParisTech. **L'objectif est de mettre en œuvre des aménagements de réduction des émissions de CO2 à l'École et à la Maison des Mines.**

Première étape de cette démarche, les élèves ont organisé le 14 mars dernier une **soirée de débats** autour de la question : « *Quelle place pour l'ingénieur dans la transition énergétique ?* ». Une soirée riche en échanges, avec l'intervention d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire, de Célia Blauel, Adjointe à la Mairie de Paris chargée de la transition écologique, du climat, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des enseignants-chercheurs de MINES ParisTech. Cette soirée prestigieuse aura également été l'occasion pour les élèves de présenter leur projet du ClassGift et de rappeler l'importance de la contribution des anciens élèves pour permettre le développement et le rayonnement de l'École.



Quant aux élèves de la P17, ils y ont investi non seulement de leur temps mais aussi de leur argent. En une « **semaine éclair** », ponctuée de jeux, d'animations et de défis mettant à l'épreuve les membres de la Direction de l'Enseignement, les élèves se sont mobilisés pour lever 2 837 € au sein même de leur promotion, avec **87 % de participation. Un beau succès pour eux !**

Fort de leur contribution, les élèves continuent la campagne de levée de fonds auprès des promotions anniversaires (2007, 1997, 1987, 1977, 1967, 1957, 1947) pour mener à bien la réalisation concrète de leur projet ambitieux.

**Le ClassGift sera officiellement remis le 10 mai 2019, lors de la soirée du Grand Gala de MINES ParisTech.**



Eric Ferréol,  
Parrain du ClassGift P17

« Prenez un problème majeur (la transition écologique), combinez-le avec une bande d'individus pourvus de pouvoirs capables d'influer sur le futur (les ingénieurs des Mines), mettez-y une envie forte d'agir et vous obtenez le ClassGift de la P17. L'engouement est si puissant que la soirée-débat du 14 mars a fait venir une Secrétaire d'État et une représentante de la Mairie de Paris.

Peu à peu les autres générations adhèrent au mouvement et, espérons, qu'à la remise du ClassGift la dynamique sera si forte que le symbole de l'implication des Mines au changement à venir sera un acte réel. »

# Recherche

## Lancement du 3<sup>ème</sup> cycle de la Chaire TMCI

Le 21 mars 2019, la Chaire Théorie et Méthodes de la Conception Innovante (TMCI) a lancé son 3<sup>ème</sup> cycle (2019-2023) et fêté son 10<sup>ème</sup> anniversaire. Créée en 2009 au Centre de Gestion Scientifique (CGS) de MINES ParisTech, elle est l'aboutissement du programme de recherche de la théorie CK de l'innovation sur l'ingénierie de la conception et de l'innovation, qui existe depuis 1994. En collaboration avec les industries, cette chaire est née d'un besoin de rationaliser les activités R&D et de fonder un centre de recherche scientifique pour les sciences de la conception.

Elle bénéficie depuis toujours de l'appui de la Fondation Mines ParisTech, qui lui souhaite autant de réussite dans ce nouveau cycle.

100<sup>aine</sup>  
D'ARTICLES ET  
CONFÉRENCES

10<sup>aine</sup>  
D'OUVRAGES  
PUBLIÉS

15<sup>aine</sup>  
DE THÈSES  
SOUTENUES

... ces 5 dernières années.  
Ce nouveau cycle est prometteur !

# Patrimoine

## Restaurations, innovations, mises en valeur : du nouveau côté Patrimoine

En 2019, la Fondation contribue de façon significative à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine de l'École sur tous ses sites.

- **Le 22 mai**, le Musée de la Minéralogie inaugurera, à l'occasion du 100<sup>ème</sup> conseil d'administration de la Fondation, ses 22 nouvelles vitrines, qui ont nécessité deux mois de travaux pour leur mise en lumière et leur réagencement.
- **Le 4 juillet**, le site de Fontainebleau inaugurera son portail classé restauré.
- **Le 19 septembre**, les donateurs auront l'opportunité de s'asseoir sur le siège qu'ils ont parrainé (avec une plaque à leur nom) au sein du célèbre amphithéâtre Schlumberger, fraîchement rénové. Les donateurs se sont mobilisés pour ce projet, « *Adoptez un siège* », en contribuant majoritairement au financement de sa modernisation.



Musée de la Minéralogie de l'École des Mines

## La fiscalité en 2019

La récente mise en place du prélèvement à la source en janvier 2019 a changé pour les contribuables le mode de paiement de l'impôt. Néanmoins, il n'y a aucun changement pour ce qui est des réductions fiscales et de leur calendrier.

**75 % du montant de votre don** est déductible de votre Impôt sur la Fortune Immobilière, dans la limite de 50 000 €.

**66 % du montant de votre don** est déductible de votre Impôt sur le Revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

**60 % du montant de votre don** est déductible de votre Impôt sur les Sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

### Les deux nouveautés :

- Un acompte de 60% du montant de la réduction fiscale des particuliers a été viré le 15 janvier 2019 aux donateurs ayant fait un don en 2017, selon les modalités que la Fondation peut vous détailler (merci de nous contacter).
- La limite pour les sociétés de leurs dons déductibles a été augmentée à 10 000 € pour les PME.

### Un don effectué en année N ouvre droit à des réductions fiscales pour l'année N+1.

Désormais, votre déduction fiscale se fera sous forme de « remboursement d'impôt ». Ainsi, pour un don effectué en 2019, vous toucherez votre remboursement d'impôt en septembre 2020.